

PLANIFICATION DE LA FORMATION

« Renforcement des compétences pour accéder par le biais de la VAE à l'obtention du DE Auxiliaire de Puériculture » Année 2019 - 2020

Pré-requis pour participer à la formation : Avoir obtenu la recevabilité du livret 1 pour la VAE auxiliaire de puériculture

Obligation de s'engager pour la globalité du cursus de formation : Théorie, APP, Situation de travail

Décembre 2019 Janvier 2020	Février 2020	Mars 2020	Mars à Juin 2020	Juin 2020	Septembre 2020	Novembre 2020	Décembre 2020	Journée à distance 2021
Partie cognitive et analyse de pratique professionnelle (APP) : 14,5 jours Compétences 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 Travail sur les écrits professionnels : 2 jours Présentation situation de travail : 0,5 jour			Formation action en situation de travail Nb : 12 stagiaires 5 jours Débriefing des situations de travail + écrit prof/C 3 : 2 jours (1 x 2 gpes)	APP : 1 jour Ecrit prof : 1 jour	Travail sur les écrits prof	Travail sur les écrits professionnels : 1 jour Comment valoriser les écrits professionnels à l'oral : 1 jour	Comment valoriser les écrits professionnels à l'oral : mise en situation et débriefing Bilan fin formation Dépôt du livret 2 à l'ARS au plus tard mi Décembre	<i>Remobilisation pour une présentation devant le jury</i>
17 jours Les 4, 5 Décembre 2019 Du 13 au 17 Janvier 2020 Du 10 au 14 Février Du 9 au 13 Mars			7 jours Voir doc session 5 5 mai ou 22 Juin	2 jours 23, 24 Juin	2 jours 28, 29 Septembre	2 jours 2, 3 Novembre	2 jours 3, 4 Décembre	1 jour en option à confirmer Date à définir
TOTAL : 32 jours de formation soit 224 heures (+ 1 jour en option en 2021 à confirmer)								

Partie théorique et analyse de pratique professionnelle :

- Lieu de la formation : Centre de Formation Permanente des Professionnels de Santé – Institut des Métiers de la Santé Hôpital Xavier Arnoz – Avenue du Haut Lévêque - 33 600 PESSAC
- Possibilité de restauration sur place – Coût du ticket repas : 11 € 15 / repas (au 1^{er} juin 2019)
- Horaire de formation : 9 h - 17 H soit 35 heures par semaine
- Possibilité d'accès au service de documentation de l'IMS Xavier Arnoz : livres et revues à consulter sur place
- Livret pédagogique à récupérer sur le site Internet du CFPPS via une procédure spécifique (code d'accès et mot de passe)